

ACCOMPAGNER L'ENTREPRENEUR DANS LA PÉRENNISATION DE SON ENTREPRISE

Guider l'entrepreneur vers une entreprise viable, structurée et durable dès la phase de démarrage.

Bienvenue dans la formation " Accompagner l'entrepreneur dans la pérennisation de son entreprise ".

Ce syllabus a pour fonction de vous fournir un aperçu clair des étapes du parcours et des ressources mises à votre disposition en précisant notamment ses objectifs, son programme et ses méthodes pédagogiques. Il est pensé comme un guide pratique dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour suivre le fil conducteur de la formation et anticiper les prochaines étapes.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour tirer pleinement parti de cette formation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tarif : 175 euros

Dates de la formation : du 18/01/2027 au 12/02/2027

Volume horaire : 7 heures réparties sur 4 semaines dont 1 heure de classe virtuelle prévue le 09/02/2027 de 18h à 19h

Prérequis : aucun

Néanmoins, cette formation fait partie d'un ensemble de trois formations consacrées à l'accompagnement entrepreneurial, conçues pour se compléter et permettre d'aborder les différentes étapes et dimensions de l'accompagnement des porteurs de projet.

- [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur la formation « Accompagner le porteur de projet au démarrage de son entreprise ».
- [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur la formation « Comprendre le métier d'entrepreneur pour mieux l'accompagner ».

Équipement requis :

- Ordinateur
- Bonne connexion Internet
- Dispositif pour les classes virtuelles (caméra, haut-parleurs, écouteurs, casque, etc.)

En plus de ces éléments, nous vous invitons à vous assurer de disposer dans le cadre de l'évaluation finale de la configuration requise pour passer l'évaluation finale. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Marie Degryck Cheffe de projet entrepreneuriat, au sein du Pépite Hauts-de-France, à l'Université du Littoral Côte d'Opale. Elle conçoit et anime des formations en entrepreneuriat et accompagne les porteurs de projets, en contribuant au déploiement de dispositifs nationaux et interuniversitaires. Son activité associe coordination de projets, développement de partenariats et gestion, dans une démarche pédagogique centrée sur l'accompagnement des talents.

DESCRIPTION

Cette formation a pour objectif de vous permettre de développer une posture d'accompagnement adaptée au porteur de projet, en tenant compte des enjeux de pérennisation de l'entreprise et des réalités professionnelles.

OBJECTIFS

À la fin de cette formation, chaque participant sera en mesure de mettre en œuvre un accompagnement adapté en :

- Aidant le porteur à comprendre les enjeux de la pérennisation
- Accompagnant l'ajustement de la vision et la mission de l'entreprise.
- Accompagnant à la gestion et au pilotage de l'entreprise.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Au fil des séquences, les participants découvriront les principaux enjeux de la pérennisation d'une entreprise et les leviers permettant d'accompagner l'entrepreneur dans la consolidation et le développement de son activité. Ils seront amenés à analyser les différents facteurs susceptibles de favoriser ou de fragiliser la pérennité de l'entreprise, à repérer les difficultés rencontrées et à identifier les actions pouvant être mises en œuvre pour y répondre.

La formation les conduira également à réfléchir à leur posture d'accompagnateur, afin de soutenir l'entrepreneur dans l'analyse de sa situation, la prise de décision et l'adaptation de son activité aux évolutions de son environnement.

La formation alterne vidéos, ressources téléchargeables, études de cas, mises en situation et évaluations formatives, afin de favoriser la compréhension, la mise en pratique et l'ancrage des connaissances et compétences.

Les participants sont attendus dans une démarche active et réflexive, orientée vers la mise en pratique. Il est attendu qu'ils :

- s'engagent dans les échanges et partagent leurs expériences professionnelles ;
- mobilisent les outils proposés pour analyser des situations concrètes ;
- travaillent à la clarification de la vision, de la mission et du pilotage stratégique d'un projet entrepreneurial ;
- réalisent les exercices d'application afin de transférer les apprentissages à leur propre contexte professionnel.

La formation suppose ainsi une implication régulière sur les 4 semaines, une capacité à articuler théorie et pratique, et une volonté de développer des compétences d'accompagnement durable des porteurs de projet.

PROGRAMME

- **Semaine 1** : la séquence 1 vise à aider le porteur de projet à comprendre les enjeux de la pérennisation. Elle permet d'identifier les différentes étapes de la création d'entreprise, de définir ce que recouvre la notion de pérennisation, et d'en comprendre les enjeux. Cette séquence permet également de situer le rôle de l'accompagnateur, dans une logique de prévention et d'ancrage durable du projet. **Activités prévues** : brise-glace, vidéo, quiz...
- **Semaine 2** : la séquence 2 est dédiée à l'ajustement de la vision et de la mission de l'entreprise. Elle aborde les notions de vision, de mission, de valeurs et de culture d'entreprise. Des outils de positionnement sont proposés afin d'aider le porteur de projet à clarifier et structurer son cap stratégique. **Activités prévues** : vidéo, quiz...
- **Semaine 3** : la séquence 3 porte sur la gestion et le pilotage de l'entreprise. Elle permet de réaliser une veille globale, incluant les dimensions commerciales, concurrentielles, technologiques et de responsabilité sociétale. Cette séquence aborde également la capacité à faire des documents contractuels et à mettre en place un tableau de bord, à partir d'indicateurs pertinents pour le suivi de l'activité. **Activités prévues** : vidéo, quiz...
- **Semaine 4** : l'objectif de mettre en œuvre un accompagnement adapté. Vous consolidez l'ensemble des compétences mobilisées à travers un cas concret et un quiz.

ASSIDUITÉ ET VALIDATION DE LA FORMATION

Certaines activités sont obligatoires pour témoigner de votre assiduité et pour l'obtention de votre micro-certification. Elles vous seront précisées dans l'espace de formation.

Pour obtenir votre micro-certification, il faut obtenir la moyenne :

- Au quiz de fin de formation. Ce quiz sera surveillé en ligne et requerra une vérification d'identité.
- Et au cas concret.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation a été conçue pour être accessible au plus grand nombre. Les équipes de conception ont veillé à respecter autant que possible les recommandations du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), publié par la Direction Interministérielle du Numérique. En particulier, toutes les vidéos incluent un sous-titrage et une transcription téléchargeable. Les apprenants en situation de handicap sont notamment invités à se rapprocher de leur gestionnaire administratif (coordonnées dans le contrat de formation) pour une adaptation des modalités de formation et d'évaluation.

COMMUNICATION

En amont de la formation

- Pour toute question sur le fonctionnement de la plateforme ou de votre compte FUN vous pouvez nous contacter via l'espace suivant : <https://support.fun-edu.fr/s/aide>
- Pour tout renseignement sur le contenu de la formation ou toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez écrire à l'adresse fcu@univ-littoral.fr

Pendant la formation

Pour communiquer avec la responsable pédagogique, un forum dédié est à votre disposition. Vous pouvez y poser des questions générales sur la formation, des questions spécifiques sur le contenu des ressources proposées, ou préparer vos interventions pour les deux sessions synchrones..

Un espace dédié est prévu pour les questions techniques liées à la plateforme. Cet espace vous permet de signaler des problèmes et de contacter directement l'assistance techno-pédagogique.

Nous vous encourageons à maintenir un climat respectueux et collaboratif dans tous vos échanges – qu'ils soient avec l'enseignant, l'ingénieur pédagogique, les tuteurs motivationnels ou vos pairs.

Fin de formation

L'espace de formation demeurera accessible pendant trois semaines à partir de la fin de formation. Ce délai permet notamment la finalisation des évaluations et la mise à disposition des micro-certifications pour les apprenants ayant rempli les conditions requises pour leur obtention.